

AVIS PUBLIC Dérogation mineure

À une séance ordinaire qui se tiendra le 18 août 2026 à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 672, boul. Saint-François, Lac-des-Écorces, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ N° 2026-40015 ✎

Demande de dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement de 352 pi² d'un garage privé existant de 918 pi², portant ainsi sa superficie totale à 1 270 pi², alors que le règlement de zonage en vigueur prescrit une superficie maximale de 1 076 pi².

Désignation de l'immeuble : 738, chemin du Pont

Lot : 3 685 073

Zone : RES-18

Lors de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 28^{ième} jour de juillet 2026.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité, ce 28^{ième} jour de juillet 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 28^{ième} jour de juillet 2026.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe